

Les 8 km, 15 km, 23 km sont composés respectivement de 80% de chemins et sentiers quelque fois boueux. Les 3 circuits s'effectuent en une boucle parcourant les collines de l'Artois.

Ils seront balisés et fléchés au sol et des signaleurs seront aux intersections.

Les accompagnateurs motorisés ne sont pas autorisés. Respectez l'environnement, la faune et la flore.

Ni papier, ni bouteille ni autre emballage ne doivent être jetés au sol. Les coureurs qui suivent doivent découvrir un espace naturel propre.

Licence ou certificat médical :

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un «Pass' J'aime Courir» délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées) ;
- ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition ;
- ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

ATTENTION : la remise du certificat médical sur le téléphone n'est pas valable. L'organisateur, en possession d'un justificatif d'aptitude valide, décline toutes responsabilités en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé du participant.

L'organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité des justificatifs d'aptitude transmis et ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de falsification de l'un de ces derniers.

Assurances :

Les organisateurs ont souscrit des garanties d'assurance auprès d'Allianz qui couvrent la responsabilité civile de l'Association sportive représentée par son Président, ses préposés ainsi que les pratiquants.(Loi 84-610, 16/07/84)

Le pratiquant se doit de souscrire, dans son intérêt, des garanties d'assurance individuelles complémentaires.

Inscription en ligne sur le site. Pas d'inscription sur place, clôture des inscriptions le dimanche 14 mai à 23h59,

Un parking gratuit est à votre disposition au Kes-west, **Le retrait des dossards se fera mercredi 17 mai à la salle des fêtes sur la place de 17h à 18h30 et le 18 mai à partir de 08h00. Les retraits de dossard se termineront ¼ h avant le départ de chaque course.** Le dossard devra être porté visiblement sur la poitrine (se munir d'épingles). **La puce est intégrée au dossard.**

En cas de désistement du concurrent, ou en cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de notre volonté, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Départ et arrivée sont organisés à proximité du donjon du XIIIème siècle. **La sécurité** sera assurée par la présence sur le parcours d'un médecin, de secouristes et de commissaires bénévoles.

Des ravitaillements sont prévus sur les parcours en cas de forte chaleur ainsi qu'à l'arrivée dans un espace réservé.

Les classements seront disponibles sur le site.

Remise des coupes et de la tombola.

Les trois premières (ers) de chaque course seront récompensés ainsi que les premières et premiers de chaque catégorie de cadet à vétéran. Les récompenses ne seront pas cumulatives. [ex: Le 1^{er} est un sénior sur le 8 km, on prend le 2^{ème} sénior pour la catégorie]

A l'arrivée, chaque concurrent recevra un lot.

Catégories (anciennes):

Cadets : 16-17 ans ; Juniors : 18-19 ans ; Espoirs : 20 à 22 ans ;
Séniors H/F : 23 à 34 ans ; Masters0 H/F : 35 à 39 ans ; Masters1
H/F : 40 à 44 ans ; Masters2 H/F : 45 à 49 ans ; Masters3 H/F : 50
ans à 54 ans ; Masters4 H/F : 55 à 59 ans ; Masters5 H/F : 60 à 64
ans ; Masters6 H/F : 65 à 69 ans ; Masters7 : 70 à 74 ans ;
Masters8 H/F : 75 à 79 ans ; Masters9 H/F : 80 à 84 ans ;
Masters10 H/F : 85 ans et +

Des consignes pour déposer vos affaires avant votre épreuve, seront disponibles place du village. La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas perte ou de vols des objets laissés aux consignes.

DROIT D'IMAGE :

Tout coureur participant accepte le règlement de cette épreuve et autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet évènement, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être ajoutées à cette durée.

CNIL :

Conformément aux dispositions de la Loi " Informatique et Liberté " n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

Distances Catégories	8km Cadets à vétérans	15 km Juniors à vétérans	23 km Juniors à vétérans
Départs	9 h 45 mn	9h 30 mn	9h 30
Prix course	8 €	10€	10€
<u>Clôture de la remise des dossards ¼ h avant le début de chaque course.</u>			
<u>Pour tout renseignement complémentaire :</u> <u>Contactez</u>			
M. Philippe Laniez au 06-88-31-48-59 ou M. Joël Delplanque au 06-81-89-77-69 ou M. Grégory Bocquet au 06-15-54-60-62			

ACCEPTATION DU REGLEMENT

L'inscription à l'une des épreuves des Bours Six Côtés vaut l'acceptation sans réserve du règlement ci-dessus dans sa totalité.